

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
SECRETARIAT D'ETAT
DIRECTION DE LA FAUNE DE LA PECHE
ET DE LA PISCICULTURE

**RAPPORT DU NIGER AU SECOND SEMINAIRE SUR LA
CONSERVATION DES ANTILOPES
SAHELO-SAHARIENNES
AGADIR MAROC DU 1^{er} AU 06 MAI 2003**

Présenté par : Abdou Malam Issa & Salaou Barmou Moussa

INTRODUCTION

Pays enclavé, le Niger est situé entre le 11°37 et le 23°23 de latitude Nord. Il fait parti des plus vastes pays de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1 267 000 km² et une population estimée à 11 000 000 (rapport provisoire recensement général de la population 2002) d'habitants.

Avec un indice de développement humain des plus bas du monde (PNUD, 1999), le Niger est parmi les 82 pays à faible revenu (151 \$ en 1998) et à déficit vivrier et dont l'insécurité alimentaire chronique touche 80 % de la population. Chaque année on compte 10 à 30 % de la population déficiente à plus de 50 % de leurs besoins céréaliers, ce, dans un contexte de dégradation continue de l'environnement naturel (près de 100 000 hectares sont rendus improductifs chaque année). Cette situation est d'autant plus préoccupante que ses effets sont accentués par une forte croissance démographique (3,3 %).

Sur le plan de la diversité biologique, l'inventaire des éléments constitutifs de la diversité biologique, réalisé lors de l'élaboration de la stratégie nationale et plans d'actions en matière de la diversité biologique a fait ressortir une grande richesse floristique et faunistique et une grande variété d'écosystèmes. Il a été inventorié :

- 3200 espèces animales parmi lesquelles les insectes occupent la première place au plan numérique avec 2021 espèces soit 63 % des espèces ;
- 2124 espèces végétales : le groupe des Angiospermes qui est le mieux exploré comporte 1460 espèces, dont 444 de la classe des monocotylédones et 1016 de la classe de dicotylédones ;
- de nombreux écosystèmes terrestres et aquatiques.

Cette diversité est très largement exploitée dans l'alimentation humaine et l'alimentation du bétail (235 espèces sont utilisées, en pharmacopée traditionnelle et 270 espèces servent à divers usages).

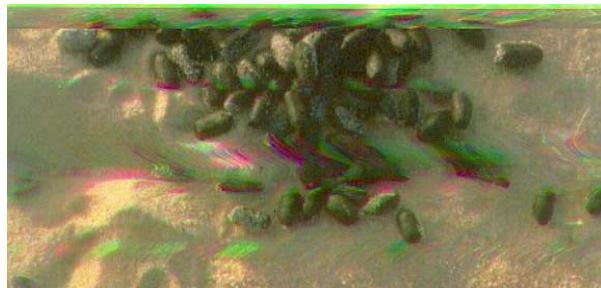
Dans le Nord du pays la diversité des milieux naturels désertiques explique la diversité et la richesse du peuplement animal, en particulier celui des mammifères. Beaucoup de représentants, chez les mammifères, sont d'une taille importante (antilopes, gazelles, carnivores) et leur survie dans un tel milieu, hostile et soumis à des aléas climatiques parfois dramatiques, dépend d'un ensemble d'adaptations aussi bien morphologiques et physiologiques que comportementales.

Parmi ces espèces cinq (5) antilopes Sahélo-Sahariennes à savoir l'Oryx, l'Addax, la Gazelle dama, la Gazelle leptocère et la Gazelle dorcas font l'objet de notre rapport.

I. SITUATION DES ANTILOPES SAHELO-SAHARIENNES AU NIGER

1.1. Statut de conservation des antilopes Sahélo-Sahariennes

1.1.1. *Addax nasomaculatus*



crottes d'addax



traces d'addax



addax adultes en alerte

L'addax est une des plus grandes antilopes encore présente dans la région Saharienne. C'est une espèce déclarée en danger en voie d'extinction en 1988 (IUCN, 1988) disparue du Maghreb et du Sahara occidental. Son aire de distribution est fort malheureusement morcelée, formée de noyaux disséminés de l'Atlantique au Nil.

Cependant, la seule population viable d'addax pour l'ensemble du Sahara se trouvait au Niger encore dans les années 1980-1990 (Green et al., 1990).

Cette population se répartissait entre l'Aïr, l'erg du Ténéré et le Termit ; territoires à l'intérieur desquels l'espèce migrait. Cette migration caractérise néanmoins les mœurs de l'animal et peut s'entendre plutôt comme une stratégie de survie par l'exploitation continue des pâturages. Elle suit l'aire dessinée par l'Aïr, l'erg du Ténéré et le Termit, mais aucune donnée n'est disponible quant aux périodes et aux durées de présence dans un des territoires cités.

Mais en dépit de tout et malgré les efforts de dénombrement, les effectifs d'addax sont insuffisamment connus. Les données disponibles dénotent de cette insuffisance en raison de leurs disparités et des très grands écarts.

C'est ainsi que Newby et al. En 1982 (in MHE, WWF et IUCN, 1996) estimaient la population d'addax dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) à 200-300 individus, ce suivant les années et la distribution des pâturages.

Grettenberger, Newby et Monson en 1984 (in MHE, WWF et UICN, 1996) évaluaient pour leur part la population entre 30-50 individus. En 1986, la population était estimée entre 50-200 individus sur l'ensemble de l'aire de distribution (Newby, 1989).

La synthèse des résultats des travaux entrepris entre 1980 et 1990 donnent des chiffres se situant à un maximum de 200 addax dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) (Millington, Newby et Anada, 1991). Il est difficile à ce niveau d'affirmer ou non du même cheptel migrant dans l'espace prédéfini.

En 2002 une mission scientifique au Niger conduite par Françoise Claro du Musée National d'Histoire Naturelle/IRD, Paris France a séjournée du 08 octobre au 15 novembre dans la région du Termit. Au cours de cette mission, de nombreuses observations directes et indirectes ont pu être réalisées. 36 individus dont un petit d'environ 1 mois, ont été observés en 4 jours, mais il n'est pas impossible que certains individus aient pu être observés 2 jours de suite. Les groupes observés étaient constitués de 1 à 11 individus.

Sur les 60 pistes, 5 pistes de petits ont pu être observées, sans compter le petit observé directement.

Les témoignages des nomades localement indiquent que depuis plusieurs années, les addax sont présents toute l'année dans la région Nord est du Termit. Le guide de la mission a par ailleurs indiqué que 99 observations avaient été réalisées par lui-même au mois de juillet dans cette même région.

Trois cadavres d'addax ont été découverts : celui d'un jeune addax isolé et ceux de 2 adultes (un mâle et une femelle) couchés côté à côté sous un arbre.

Les conclusions de la mission étaient qu'une petite population de plusieurs dizaines d'individus (probablement 50 à 100 individus) est relativement sédentaire sur la zone. Il est probable que cela soit dû à la persistance de bons pâturages plusieurs années de suite.

Cependant la mission n'exclue pas la possibilité de flux de population avec le Tchad dont la frontière est très voisine dans la mesure où cette espèce est capable d'effectuer des trajets extrêmement longs (Gillet, 1970).

Par ailleurs la reproduction à bien lieu, 5 pistes de petits et l'observation d'un jeune d'environ 1 mois venant le confirmer, indiquant par ailleurs que la dernière période de mise bas a eu lieu en août-septembre.

1.1.2. *Oryx dammah*

Présente jadis dans les régions Nord Sahéliennes subdésertiques du Niger, l'espèce nomadisait dans le Tamesna, le Talakk, le Tadres et le Sud Ténéré. Son évolution négative a été en fait beaucoup plus rapide.

En effet, déjà en 1983 on estimait que l'oryx avait disparu de son aire au Niger (Newby et al, 1983, in MHE, WWF et UICN, 1996) et les facteurs de cette disparition seraient de l'avis des nomades, les sécheresses des années 1970/1974. Les dernières observations furent réalisées par Newby en 1983 ayant rencontré un troupeau de 4 individus dans la zone de Tâfidet (Sud-Est de l'Aïr en bordure du Ténéré).

Soupçonnant la descente vers le Sud de ces animaux par suite des sécheresses et des évènements liés à la rébellion, d'aucuns avaient pensé que des individus isolés seraient présents dans la zone Nord-Est du massif de Termit.

Ainsi à l'issue d'une mission organisée en juin 2001 par la Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture (DFPP), aucun individu ni même aucune trace n'ont été observés. Par ailleurs, dans la zone parcourue aucune information n'a été obtenue avec les populations. Ces dernières, qui pour une large part, n'arrivent pas à identifier l'oryx pensent que l'espèce serait certainement disparue de la zone.

Aussi, sans prétendre d'une extinction totale de l'espèce, il est loisible d'affirmer de son extrême rareté et de son statut actuel d'espèce rare en danger.

En 2002, la mission conduite par Françoise Claro du Musée National d'Histoire Naturelle/IRD Paris-France, constate qu'aucun indice de présence d'oryx récent ou ancien n'a été relevé, venant confirmer l'extinction de l'espèce autrefois présente dans la région. Mais cette mission note cependant que l'équipe de Newby avait découvert en mars 2002 une corne de femelle dans la partie Centrale du massif du Termit.

1.1.3. *Gazelle dama (Gazella dama dama)*

La gazelle dama est une espèce Saharienne et Sahélienne, qui effectue des migrations saisonnières, cependant moins importantes que celles de l'Oryx et de l'Addax. Autrefois très abondante, les troupeaux pouvaient rassembler jusqu'à 5-600 individus, à la fin de l'hivernage (région du Tadres) (Dekeyser, 1950). A l'heure actuelle, la population de gazelle dama est fragmentée à l'intérieur de son aire d'origine. (Massif de l'Aïr et le Termit).

Le Sud des ergs du Ténéré et de Bilma constituent les derniers refuges pour cette espèce. La mission scientifique au Niger dans la région du Termit du 08 octobre au 15 novembre 2002 a pu observer 18 individus, en groupes de 1 à 5 individus. Le statut de ces gazelles est inquiétant et nécessite que des mesures de protection urgentes soient mises en place.

1.1.4. Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*)



gazella dorcas



Jeune gazelle dorcas

La gazelle dorcas peut être considérée comme l'espèce la mieux représentée de tous les ongulés des zones désertiques et subdésertiques. La densité semble cependant beaucoup plus importante au Sud de Tesker à Termit, moyenne dans le massif et faible à très faible au delà.

Les populations semblent les plus viables au regard de la fréquence des animaux observés, de la taille des groupes (5 à 10 individus) et de la structure des troupeaux. Sur 82 observations sont dénombrés 178 individus soit une population estimée de 3 426 individus. (Ama, Mouddour et Nouhou 1998).

Pour la mission scientifique au Niger octobre-novembre 2002 dans le Termit 765 gazelles ont pu être dénombrées tout au long du parcours du véhicule N° 2, les groupes de gazelles comptent entre 1 et 22 individus, mais le plus fréquemment entre 1 et 8 individus. Le calcul de l'indice kilométrique d'abondance (IKA) indique que l'on observe une gazelle tous les deux kilomètres. Si l'on considère que la visibilité de part et d'autre des véhicules était de 500 m, nous déduisons une densité de 0,45 gazelles au km². Lors de cette mission, les observations de gazelles ont été faites à toute heure de la journée. Toutes les gazelles à quelques exceptions, ont fui à la vue des véhicules, même à grande distance (500 m). La mission a alors conclu que la chasse est certainement responsable des effectifs limités, les gazelles dorcas fuyant à l'approche des véhicules. Plusieurs ossements et cadavres de gazelles portant des fractures dues à l'impact de balles, et l'observation directe de tirs viennent conforter cette hypothèse. Cette espèce est par conséquent très vulnérable.

1.1.5. Gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*)

Les années de sécheresse qui ont pesé sur les zones désertiques de l'Afrique de l'Ouest ont certainement affecté les effectifs de la gazelle leptocère. Sa distribution, à l'intérieur des zones inhospitalières, constitue une protection naturelle de l'espèce et la chasse illégale ne représente pas une menace comme pour les autres ongulés.

La Réserve Nationale Naturelle de l'Aïr et du Ténéré et le massif du Termit représentent donc des sanctuaires pour cette gazelle, actuellement en danger. La mise en œuvre d'un aménagement de la réserve et la délimitation d'aires protégées dans le massif du Termit devraient assurer la survie de cette espèce par le maintien de la population existante et l'augmentation des effectifs par la suite.

1.2. Les populations en situation de semi-captivité (dans les sites clôturés) et les noyaux en captivité « Ex situ »

Le Niger après plus de deux décennies de fermeture de la chasse à partir de 1972 vient de réouvrir la chasse à partir de 1996.

En 1998, le pays se dote de la loi 98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune. C'est cette nouvelle loi qui prend en compte l'aspect utilisation rationnelle et durable de la faune au profit des populations locales.

A l'heure actuelle, l'élevage en captivité des gazelles (gazelle dorcas) se pratiquent à Niamey et dans les grandes villes du Niger (Agadez, Maradi, Zinder). Néanmoins avec l'avènement des zones cynégétiques, nous assistons à des demandes de création de ranch dans les zones du Nord du pays. Ce qui constitue un potentiel de privé pouvant assurer l'élevage en semi-captivité dans l'aire de répartition des antilopes sahéliennes.

Cependant, le Niger dispose des sites d'élevage d'animaux domestique situés dans l'ensemble du territoire. La situation de ces sites est le suivant :

Nom du site	Superficie en ha	Etat de la clôture	Effectif cheptel février 2003	Espèces domestiques	Situation des espèces faune sauvage	Autres informations braconnage, chasse
Baté (Tanout-Zinder)	33.000	Pas de clôture car, détruite	393 (bovin) 330 (ovins) 21(camelin) 64 (asin)	Bovins, zébu Azawak Ovins Camelin asin	Antilope rare	- braconnage - perte de clôture - dégradation habitat
Fako (Nord Dakoro-Maradi)	28.000	Pas de clôture car, détruite	346 (bovins) 154 (ovins) 6 (camelins) 31 (asin)	Bovins, Zébut Azawak Ovins Camelin Asin	Antilope rare	Idem
Ibecetène (Tahoua)	42.000	Clôture détruite même parcellement	418 (bovin) 26 (ovin) 11 (camelin) 3 (asin)	Zébu Azawak " " "	Antilope rare	Idem
Sayame (Diffa)	29.000	Clôture détruite	996 (bovin) 34 (asin) 5 (camelin)	Taurion Kouri	Antilope rare	Idem
Toukounous (Tillabéry)	4.500	Clôture et parcellaire existe	929 (bovins) 8 (camelin)	Zébu Azawak	Pas d'antilopes	Idem
Déréki (Dosso)	250	Clôturé et parcellisé	60 (ovins) 5 (asins) 1 (caùelin)		Pas d'antilope	
Centre caprin de Maradi	1 850	Clôture existe	629 (caprin)	Pas de gazelle		

1.3. Etat de conservation des habitats naturels des antilopes Sahélo-Sahariennes au Niger

1.3.1. Statut et aspects dynamiques de la végétation dans l'Aïr Ténéré

La grande étendue de la réserve de l'Aïr Ténéré (77 360 km²), le gradient prononcé de la pluviométrie du Nord vers le Sud, la grande disparité en terme d'altitude (300 à 2000 m), et la variabilité sol/matériel rocheux montre l'existence d'une possible variété d'habitats dans la réserve. Au même moment, la nature stochastique de la pluviométrie entraîne une variabilité dans l'espace et dans le temps, entraînant ainsi différents aspects dans la végétation. La mission n'a visité qu'une partie de la réserve à cause des contraintes du temps, seulement les habitats situés dans les basses terres de la réserve. En raison de cette contrainte, la présente description est faite sur la base des observations sur le terrain, des descriptions faites par la population locale et le personnel du projet d'appui à la gestion des ressources naturelles de l'Aïr et du Ténéré (PAGRAT).

Le Massif de l'Aïr est situé sur la limite entre le Sahara et la zone Sahélienne. Le massif est responsable de l'augmentation de la pluviométrie localement ce qui permis une extension vers le Nord des espèces Sahéliennes comme *Balanites aegyptiaca*, *Salvadora persica*, *Ziziphus mauritiana*, *Boscia senegalensis* et *Faidherbia albida*. Les espèces Sahariennes se trouvant plus ou moins dans la partie Nord de cette zone sont abondantes et les espèces méditerranéennes se rencontrent en haute altitude. Ce mélange d'espèces entraîne une grande diversité floristique pour la région. Parmi les 1460 espèces végétales identifiées au Niger (Saadou, 1998), plus de 300 sont originaires de cette réserve.

D'une manière générale, le désert du Ténéré occupe deux tiers (2/3) de la réserve et le massif de l'Aïr un tiers (1/3). D'un point de vue botanique, le désert du Ténéré est le moins intéressant. Du fait d'un climat extrêmement sec, la région est quasiment sans végétation ou pauvre en espèces, et appartient à la partie la plus pauvre du Sahara (Quézel, 1965). Le massif de l'Aïr par contre est très important du point de vue botanique à cause de la grande hétérogénéité et des sites avec un ruissellement qui crée des zones relativement humides et une végétation variée.

Enfin, il est à noter que, la présente mission, à cause des contraintes de temps, n'a pas pu visiter les zones des hautes montagnes. Ces zones sont exceptionnelles avec une importante biodiversité et des espèces végétales des zones méditerranéennes et Sahéliennes qui se trouvent seulement en haute altitude. Cette zone est d'une importance significative pour la conservation, mais ne sera pas décrite dans ce rapport.

En général, la végétation de la réserve de l'Aïr Ténéré est remarquablement bien conservée. Malgré la pluviométrie limitée (à peu près 50 mm de moyenne annuelle de pluviosité), l'aspect végétatif est meilleur que beaucoup de zones dans la partie Sud de la zone Sahélienne qui sont fréquemment dégradées. L'impact des activités humaines et du cheptel sur la végétation est limité grâce à une faible densité de la population humaine et animale et probablement la mobilité de la population. Les signes d'impact humain observés sont limités à certaines zones et comprennent la coupe du *Faidherbia albida* et *Acacia raddiana* et écorçage de l'*Acacia ehrenbergiana*, mais cela n'induit pas une contrainte sérieuse sur la végétation pour

le moment. Aussi, la régénération de certaines espèces est faible comme *Faidherbia albida* et *Acacia nilotica* à cause du broutage car ces espèces sont concentrées dans les systèmes de vallée inhabités.

Certains zones sont particulièrement frappées par la sécheresse ce qui se reflète sur la mort de certains arbres et la faible production de biomasse (Moudour, 2000). Le signe de dégradation le plus apparent, présentement, est la mort induite par les effets de sécheresse *d'Acacia raddiana* observée dans certaines vallées et zones inondées. Les espèces en déclin d'après la population locale sont *Acacia raddiana*, *Ziziphus mauritiana*, *Salvadora* et *Balanites aegyptiaca*.

L'herbacée pérenne, *Lasius scindicus*, est aussi entrain de mourir dans certaines vallées à cause de la sécheresse et probablement, un manque de semences. Les problèmes observés par les femmes locales interviewées sur les problèmes environnementaux sont :

- i) Manque de régénération de *Faidherbia albida*, *Acacia nilotica* et *Ziziphus mauritiana* ;
- ii) Emondage des arbres pour le besoin du fourrage ;
- iii) Collecte des fruits avant la maturité.

Le premier problème peut être résolu par la technique simple de protection et d'entretien de la régénération naturelle. La population locale propose pour les deux autres problèmes, les solutions consistant à informer, sensibiliser et promouvoir la conscience écologique.

La végétation est toujours marquée par une précipitation en dessous de la moyenne pendant les trois dernières décades, y compris les sécheresses de 1973 et 1984, et n'a jusqu'à présent pas atteint la densité des arbres et autres plantes pérennes se trouvant avant les sécheresses d'après la population locale. Mais, la végétation est considérée comme étant en bon état par rapport à la situation d'il y a 20 ans. D'après la population locale, la végétation s'améliore à cause des bonnes précipitations de ces 3 dernières années (1997-1999), même si la précipitation de cette année était relativement faible. Une réapparition de certaines espèces a été rapportée (par exemple : *Cornulaca monacantha*, *Aristida mutabilis* et *Indigofera disjuncta* (Moudour, 2000).

La population Touareg locale utilise presque toutes les espèces ligneuses pour la construction et le bois de chauffe et aussi une variété importante d'espèces pour la médecine traditionnelle. Les espèces utilisées pour la sauce sont : *Grewia tenax*, *Grewia villosa*, *Capparis decidua*, *Tapinanthus globiferus*, *Cassia tora*. Les fruits locaux comme ceux de *Balanites aegyptiaca*, *Maerua crassifolia*, *Ziziphus mauritiana*, *Salvadora persica*, *Capparis decidua*, *Acacia raddiana* et *Faidherbia albida* sont appréciés. Les ressources étaient considérées, en général, comme facilement accessibles dans cette zone.

1.3.2. Statut et aspects dynamiques de la végétation dans la zone du Termit

La végétation du Termit est apparemment affectée par les précipitations en dessous de la moyenne pendant les 3 dernières décennies, avec les sécheresses de 1973 et 1984. malgré les effets de la sécheresse, la végétation est remarquablement bien

préservée dans certaines vallées au sein et aux alentours de massif et sur les dunes fixées dans la partie Est du massif. Cela est dû à la pression limitée du cheptel dans la zone ; on y rencontre des dromadaires et des animaux sauvages. Cela ne s'observe que dans les régions plus ou moins humides du Sud de la région ou dans ceux donnant accès à des points d'eau permanents. A cause des précipitations et du ruissellement venant du massif (dénudé), les vallées comportent une gamme d'espèces ligneuses qui peuvent être rencontrées dans les régions à plus fortes précipitations. Ce sont des espèces comme : *Commiphora africana*, *Balanites aegyptiaca*, *Salvadora persica*, *Boscia senegalensis*, *Grewia tenax*, *Acacia laeta* et *Ziziphus mauritiana*, et exceptionnellement des grands arbres d'*Acacia raddiana*. Les dunes fixes de la partie Est du massif sont caractérisées par des larges bandes d'herbacées comme *Indigofera* sp, *Moltkiopsis ciliata*, et *Cornulaca monacantha* contre une végétation dominée par des graminées dans les endroits fortement pâturés.

Il n'existe aucune étude botanique de la zone de Termit, donc le changement de la végétation doit être obtenu sur la base du savoir local. Les Toubou nomades de la région interviewés ont observé une régression des plantes pérennes des ligneux comme des herbacées, à cause de la sécheresse. Le déclin de l'espèce herbacée *Cornulaca monacantha* et les ligneux tels que *Commiphora africana* et *Balanites aegyptiaca*, qui avaient des peuplements très denses est particulièrement bien marqué. Le déclin décrit était vérifié sur le terrain où une mortalité importante des espèces ligneuses particulièrement *Commiphora africana*, a été observée dans certaines zones. L'espèce ligneuse la plus abondante, *Acacia raddiana* était rapportée en déclin. Par contre, certaines espèces ligneuses se régénèrent et présentent des peuplements abondants ; il s'agit du *Maerua crassifolia* et *Leptadenia pyrotechnica* qui résistent aux dents des animaux. Nos observations montrent une dominance de ces espèces autour des puits et un site d'habitation, Dougoulé, mais dans les endroits à faible activité humaine ces espèces se font rares. La biomasse des plantes annuelles est extrêmement variable et dépendent principalement de la pluviométrie comme les semences sont disponibles dans le sol. La population locale confirme ce fait.

La population locale dépend de l'environnement pour les matériaux de construction (*Acacia raddiana*, *Leptadenia pyrotechnica*, *Stipagrotis vulnerans* et *Panicum turgidum*), mais surtout les fibres de *Hyphaene thebaïca* (palmier doum). Toutes les espèces ligneuses sont utilisées pour le bois de chauffe et du charbon qui sont aussi vendus sur les marchés locaux. Les fruits locaux comme *Balanites aegyptiaca*, *Maerua crassifolia*, *Ziziphus mauritiana*, *Salvadora persica*, *Capparis decidua* et *Leptadenia pyrotechnica* sont consommés et sont des sources importantes de vitamines et autres minéraux qui complètent l'aliment plus ou moins monotone. *Corchorus olitorius*, qui se trouvent dans les vallées est utilisée pour la préparation de sauce, et les graines de *Panicum turgidum* sont consommés. *Maerua crassifoia*, l'espèce la plus abondante, consommée dans certaines régions du Niger, ne semble pas être consommée dans cette zone. Pour la médecine traditionnelle, *Salvadora persica* et *Maerua carssifolia* sont mentionnées comme importantes. Les espèces appétées sont *Indigofera* sp, *Stipagrostis vulnerans* (syn *Stipagrostis pungens*), *Cyperus conglomeratus*, *Cornulaca monacantha*, et *Moltkia ciliata*. L'utilisation présente de la zone par les toubou nomades, exceptée autour des puits n'a pas d'impact significatif sur la végétation ; les espèces ligneuses ne sont pas

sérieusement broutées ou émondées. Une surexploitation d'*Acacia raddiana* dont les racines sont utilisées pour la construction des maisons et le bois pour les perches des puits se fait sentir.

Une liste des espèces fourragères a été publiée par MH/E, WWF et UICN (1996). Beaucoup d'espèces fourragères abondent la zone de Termit (par exemple : *Acacia raddiana*, *Aerva javanica* (syn *Aerva persica*), *Cornulaca monacantha*, *Indigofera* sp, *Maerua crassifolia*, *Panicum turgidum* et *Stipagrostis vulnerans*). Les animaux observés sont bien portants.

II. EVALUATION DE LA SITUATION DES AIRES PROTEGEES DANS L'AIRE DE DISTRIBUTION HISTORIQUE ET ACTUELLE DES ANTILOPES SAHELO-SAHARIENNES

Le Niger dispose de 2 aires protégées dans lesquelles, on y trouve encore, de façon certaine, trois espèces d'ongulés Nord Africain parmi les 6 concernés par la convention et qui sont inscrits à son annexe I.

Il s'agit :

- *Addax nasomaculatus*
- *Gazella dama*
- *Gazella dorcas*

De nombreux investigations conduites depuis plus de 10 ans n'ont pas encore identifié la présence de l'Oryx dammah au Niger ; on suppose maintenant que l'espèce est éteinte au Niger. Par contre l'espèce *Gazella leptoceros* est supposée exister dans la réserve de l'Aïr/Ténéré et aux environs de la localité de Bilma, du Djado et de Fachi.

Le tableau ci-dessous résume l'évaluation des aires protégées concernées.

Tableau 1 : Evolution de la situation des aires protégées dans l'aire de répartition des antilopes Sahélo-Sahariennes au Niger

Aires protégées	Superficie (ha)	Espèces d'antilope présentes	Espèces présentes par le passé	Projets en cours ou récents	Projet à venir	Etudes récentes ou recherche en cours
Aïr/Ténéré	7 736 000	- Addax <i>nasomaclatus</i> - <i>Gazella dama</i> - <i>Gazella leptoceros</i> - <i>Gazella dorcas</i>	- Oryx <i>dammah</i>	- plan d'action pour la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation d'urgence (UNESCO, Patrimoine Mondial) - Programme d'Appui à la Gestion des Ressources Naturelles dans l'Aïr/Ténéré (SUISSE suspendu). - Projet antilopes Sahélo-Saharienne (FFEM en voie de démarrage). - Programme Panafricain de contrôle des Epizooties (U.E)	- Programme de gestion des ressources naturelles et de conservation de la diversité biologique Saharienne de l'Aïr/Ténéré (FEM-PDFB)	- Etude d'évaluation de l'Etat des lieux dans la réserve Aïr/Ténéré en relation avec la préparation d'un programme de conservation de la diversité biologique de la réserve et de ses zones d'influence : Termit et Tadress (Déc. 2000)
Gadabédji	76 000	- <i>Gazella dorcas</i> - <i>Gazella rufifrons</i>	- Oryx <i>dammah</i> - <i>Gazella dama</i>	- PROZOPAS (U.E. en fin de phase) - Programme Panafricain de contrôle des Epizooties (U.E)	- Programme d'appui à la gestion communautaire des ressources naturelles Nord Dakoro (ONG- Italienne- COSPE).	

2.2. Les mesures engagées par le Niger pour la protection des antilopes Sahélo-Sahariennes et de leurs habitat : évolution de la situation depuis 1998

- Activités de surveillance contre le braconnage :
2 véhicules 4x4 ont été mis à la disposition des agents forestiers travaillant dans la réserve Aïr/Ténéré et la réserve de Gadabédji.
- Evaluation des effectifs de la faune dans la réserve Aïr/Ténéré avec l'Appui du Fonds du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
- Atelier de formation et sensibilisation sur le pillage des patrimoines nationaux.
- Atelier national de sensibilisation contre le braconnage. Cet atelier était uniquement destiné aux forces de défenses et de sécurités.

2.3. Besoins prioritaires

- renforcement de la capacité en logistique et matériel technique pour couvrir l'ensemble de l'aire de répartition des antilopes Sahélo-Sahariennes en matière de surveillance et de protection contre le braconnage ;
- renforcement des capacités en matière de sensibilisation contre le braconnage : formation et équipement en matière technique pour la sensibilisation.
- Renforcement en capacité de suivi-évaluation des effectifs des différentes espèces d'antilopes Sahélo-Sahariennes.
- Renforcement des capacités techniques d'élevage et de réintroduction des espèces Sahélo-Sahariennes dans leur milieu naturel.
- Recensement des effectifs des espèces Sahélo-Sahariennes au Niger ;
- Instauration d'urgence d'une réserve de protection de la faune du Termit.
- Mise en place d'un programme d'information d'éducation et de communication (IEC).
- Mise en place d'un observatoire scientifique chargé de suivre :
 - ✓ Les mouvements migratoires des gazelles dans la zone ;
 - ✓ L'évaluation des actions anthropiques et leurs impacts sur le milieu ;
 - ✓ La récolte des données complémentaires nécessaires à la gestion durable des habitats et des espèces dans la zone ;
 - ✓ La formulation des thèmes d'éducation environnementale relative à la gestion rationnelle des gazelles.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (Niger)
la connaissance des éléments du milieu naturel et humain dans le cadre d'orientations pour un aménagement et une conservation durables
Etude initiale sous la direction de Franck Giazzzi
- 2) rapport de mission scientifique au Niger dans la région du Termit 08 octobre au 15 novembre 2002 (Claro, Eric, Faye, Sissler et Tubiana)
- 3) rapport de synthèse
Etude d'évaluation de l'état des lieux dans la réserve naturelle de l'Aïr et du Ténéré en relation avec la préparation d'un programme de conservation de la diversité biologique de la réserve et de ses zones d'influences (Pr. Saadou Mahamane).
- 4) Evaluation de la diversité faunique dans la zone du Termit
Rapport de mission du 23 au 30 juin 2001 (Dr Seydou Amadou).